

Tribune libre

Solidarité de classe et moyens de lutte

Victor Fay

La solidarité de classe des travailleurs doit toujours passer avant les désaccords sur les moyens de lutte. Ceux qui confondent la lutte contre les ennemis de classe avec celle contre les adversaires au sein de la classe ouvrière, ignorent les principes élémentaires du marxisme.

La solidarité dans la lutte contre la répression, qu'elle soit patronale, policière ou judiciaire, nous engage à défendre les victimes sans tenir compte du bien-fondé de leurs moyens de lutte. Défendre Geismar, les rédacteurs et les diffuseurs de la « Cause du Peuple », protester contre la dissolution des organisations révolutionnaires, aussi bien trotskystes que maoïstes et anarchistes, participer aux manifestations en vue de leur défense, réclamer l'abolition des nouvelles lois scélérates et de la garde à vue, tel est le devoir de chaque socialiste. Il est d'autant plus impérieux que le P.C.F. ne se prononce que du bout des lèvres contre la répression qui frappe les militants d'extrême-gauche.

Soutenir l'activité du « Secours Rouge » va de soi, sous réserve que le « Secours Rouge » ne serve de couverture à des opérations politiques, qu'il ne devienne une coalition des groupements d'extrême-gauche, qu'il soit ouvert à toutes les bonnes volontés associées dans la lutte contre les différents aspects de la répression.

La solidarité de classe ne peut effacer les désaccords qui se font jour au sein du mouvement ouvrier. Ces désaccords expriment la diversité des situations et des conditions de vie, et, partant, la diversité du niveau de conscience de classe. Ils impliquent, selon les circonstances, soit l'existence de plusieurs partis se réclamant du socialisme, soit d'un parti, de type pluraliste et de structure démocratique, où cohabitent différentes tendances et courants de pensée.

Le P.S.U., parti socialiste révolutionnaire, s'inspirant **dans l'action** des théories marxistes, admet l'existence des différents courants d'idées, à condition que leurs tenants acceptent les moyens d'action élaborés en commun. Les décisions des congrès peuvent toujours être mises en question mais, tant qu'elles ne sont pas révisées, elles engagent le parti tout entier, sans que les militants, qui les désapprouvent, soient obligés de les défendre personnellement. Chaque militant a le droit de critiquer les décisions prises avant et après leur mise en application. C'est seulement au cours de l'action que la minorité est tenue à respecter les décisions de la majorité.

La liberté de discussion et d'opinion, dans les

limites du programme du parti, ne signifie pas que tout y soit permis. Le P.S.U., pour préserver sa raison d'être et sa spécificité, doit se prémunir aussi bien contre les tendances technocratiques autoritaires que contre les tendances populistes anarchisantes. Les unes comme les autres exprimant la pression des éléments extérieurs au prolétariat proprement dit, des cadres d'une part, des petits-bourgeois menacés de paupérisme, d'autre part.

Le P.S.U. doit, pour contribuer à la formation d'un parti ouvrier révolutionnaire et, tout en évitant des mesures disciplinaires, condamner **politiquement** les tendances étrangères au marxisme, tant technocratiques que populistes. Il doit veiller à ce que la priorité soit accordée aux luttes dans les usines, sans négliger pour autant la lutte pour améliorer le cadre de vie des travailleurs. Dans ces luttes, il doit prendre le plus souvent possible l'initiative, il faut tenir compte de l'état de la combativité ouvrière, ne jamais permettre que les ouvriers les plus avancés soient isolés de la masse des travailleurs.

Dans les conditions actuelles, le danger technocratique est moins grand que le danger « gauchiste », représenté essentiellement par certains groupes maoïstes. Sa composition sociale et son recrutement consécutifs aux événements de mai-juin 1968, préservent, dans une certaine mesure, le P.S.U. de l'influence des tendances droitières. En revanche, le manque d'expérience politique d'un certain nombre de nouveaux adhérents, leur impatience et leur sensibilité à la surenchère, présentent un danger immédiat.

C'est pourquoi il importe de condamner les moyens d'action tels que les sabotages, les attentats individuels, l'abandon des syndicats réformistes, le boycott des élections, etc., préconisés et appliqués par certains groupements se réclamant du maoïsme et qui trouvent parfois un écho favorable dans les rangs de notre parti.

Autant de nouvelles formes de lutte contre les cadences infernales, la hiérarchie des salaires et fonctions (grèves avec occupation, grèves tournantes, grèves-surprises, contrôle des salaires et des primes, du planning de production, du fonctionnement des services sociaux, etc.), autrement dit toute action directe et majoritaire des ouvriers, doit être résolument soutenue, dans le respect de la discipline syndicale, même si elle dépasse les limites de la légalité ; autant toute tentative minoritaire et, a fortiori, toutes entreprises

individuelles ou de groupes isolés, tendant à forcer la main à la majorité, doivent être désavouées sans hésitation.

Si la réunion des conférences régionales, ouvertes aux représentants ouvriers et paysans n'appartenant pas au P.S.U., doit être poursuivie dans la mesure où elle permet de nouer des liens avec des couches nouvelles de travailleurs, il serait dangereux de croire que cette initiative pourrait se substituer aux actions communes avec les organisations ouvrières et paysannes existantes. Aucun raccourci, aucun chemin de traverse ne permet ni d'accélérer ni de faciliter la conquête des masses et l'implantation du parti en milieu prolétarien et paysan.

Séparer l'ensemble du parti de ses adhérents ouvriers et paysans ne peut qu'encourager les préjugés anti-intellectuels et retarder la symbiose entre les adhérents de diverses origines politiques et sociales. La participation du P.S.U. à la création d'un parti ouvrier révolutionnaire ne peut s'accomplir que grâce au changement de sa structure, privilégiant l'action sur le lieu de travail, action réalisée par les groupes d'entreprise, tout en laissant à la section, lieu de coopération et de confrontation de tous les militants, la responsabilité de déterminer la politique du parti.

La cohabitation dans le parti des éléments socialement et politiquement diversifiés rend nécessaire l'expression la plus franche possible de diverses positions, afin que les adhérents les moins versés dans les subtilités de la politique puissent s'y retrouver. Toute manœuvre ayant pour but de cacher les opérations réelles de certains adhérents ou groupes d'adhérents doit être dénoncée comme une tentative de tromper les militants, à plus forte raison toute tentative de noyauter le parti de l'extérieur.

Si nous approuvons la politique du P.S.U. à l'université et notamment l'abandon par les étudiants P.S.U. de la direction de l'U.N.E.F., il nous semble que leur retrait de l'U.N.E.F. crée des risques d'isolement. Si l'U.N.E.F. forme actuellement un cadre presque vide, il n'est pas impossible qu'elle recrute de nouveaux adhérents. Tant qu'elle respecte la démocratie interne, il est souhaitable que les étudiants P.S.U. y demeurent ou y reviennent, qu'ils apprennent à être en minorité et à lutter pour la reconquête de la majorité.

L'ensemble du programme d'action du parti correspond — en dépit de quelques erreurs d'appréciations, concernant notamment la hiérarchie des salaires et les gains de productivité — aux aspirations d'une partie de l'avant-garde ouvrière. Il sera temps d'y apporter, au cours des travaux du Conseil National, des corrections et des mises au point nécessaires.

Contentons-nous d'approuver la recherche par la direction du P.S.U. d'un accord national avec le P.C.F. en vue des élections municipales et de

regretter qu'il n'ait pas été conclu par la faute de ce dernier. Un ultimatum nous interdisant toute alliance avec l'extrême-gauche, s'il était accepté, nous aurait réduit au rôle d'un parti satellite. Il était d'autant plus inadmissible que le P.C.F. s'accommode des alliances bilatérales du P.S., associé par endroits avec lui et ailleurs avec les tenants de la réaction centriste.

Ayant sauvegardé son indépendance, le P.S.U. doit rechercher, en absence d'un accord national, des accords régionaux et locaux avec le P.C.F. pouvant être élargis au P.S. et à la C.I.R. A défaut de tels accords, il doit s'efforcer de former des listes communes avec les représentants des formations politiques d'extrême-gauche, des syndicats et d'autres organisations de travailleurs, disposés à donner aux élections municipales et à l'activité des conseils élus le caractère de lutte contre la mainmise de l'Etat et pour la plus large autonomie de gestion des municipalités sous contrôle populaire, pour le soutien actif à la lutte de classe du prolétariat.

Dans l'état actuel de ses effectifs et de son influence, le P.S.U. ne peut présenter des candidats que dans un nombre relativement restreint des communes. En ce cas, il appellera ses partisans à voter, dès le premier tour de scrutin, pour les listes qui lui sont les plus proches, le plus souvent pour celles animées par le P.C.F. En revanche, il n'accordera nul soutien aux coalitions de type centriste, qu'elles englobent ou non des membres du P.S. et de la C.I.R. En cas de listes communes avec des formations d'extrême-gauche, le P.S.U. exigera un accord préalable sur le désistement, lors du deuxième tour de scrutin, en faveur des listes animées par le P.C.F. mieux placées.

Sans accorder une importance particulière aux élections municipales prochaines, le P.S.U. ne peut ignorer l'intérêt qu'une partie de la population laborieuse attache au choix des municipalités pouvant jouer un rôle important dans l'amélioration de leur cadre de vie et de leurs conditions de travail. D'où la nécessité d'utiliser ce scrutin pour populariser notre politique et pour escompter nos campagnes et nos actions revendicatives sur le plan électoral.

Toute velléité de camoufler l'état réel de notre influence sous le mot d'ordre d'abstention ou de boycott ne peut que décourager et désarmer nos partisans. Le mot d'ordre de boycott des élections municipales doit être formellement rejeté par le Conseil national. Les décisions de ce Conseil engagent l'ensemble du parti quel que soit l'avis de tels camarades ou tendances sur la justesse de ces décisions. Le parti est souverain. Espérons qu'il saura coordonner la campagne électorale, qui commence, avec son activité globale en gagnant ainsi à son influence et à son organisation la sympathie et l'adhésion de nombreux travailleurs.

Ce texte a été adopté par la 6^e section de Paris.